



Direction Générale
Direction Régionale Bretagne



Bonjour,

Comme vous le savez, des élections ont eu lieu dans votre région en décembre 2016 afin de procéder au renouvellement des membres des trois groupes nationaux de la famille et de la Commission Nationale Politique de la Jeunesse (CNPJ).

Malheureusement, nous n'avons reçu aucune candidature pour :

- le **groupe national d'enfants en situation de handicap**
- le **groupe national des proches**

Vous êtes vous-même :

- **Parent d'enfants en situation de handicap ?**
- **Proche, conjoint(e), frère, sœur, grand-parent ?**

Et si vous étiez candidat ?

Les documents joints vous en disent plus sur les missions et les modalités de candidature. Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le blog <http://electionscd.blogs.apf.asso.fr/>, notamment le Repère n°1 « la démocratie interne ». Si vous êtes prêt(e) à être candidat(e), vous devrez déposer votre candidature **au plus tard le vendredi 10 mars 2017, auprès de la Direction Régionale Bretagne - 10, rue Arago 44240 La Chapelle sur Erdre - ☎ 02 28 01 26 00 - ✉ dr.bzh@apf.asso.fr**

Si vous vous interrogez, si vous souhaitez un complément d'information sur ce que cela implique ou si vous hésitez à franchir le cap, n'hésitez pas à contacter votre Directeur de Territoire des Actions Associatives ou Etienne VALOIS (Responsable Interrégional des Actions Associatives 06 48 23 76 06).

Si vous n'êtes pas directement concerné(e), n'hésitez pas à en parler auprès des adhérent(e)s que vous connaissez, et qui pourraient s'impliquer.

Les membres des conseils APF de département de votre région seront appelés à voter entre le 17 et le 25 mars 2017.

L'APF a besoin de vous, de votre implication, de votre énergie... **Parce que l'APF, c'est chacun de nous !**

Cordialement,

Jean-François DIETRICH
Directeur Régional APF Bretagne